

Offres tenant compte de la population migrante en matière de santé reproductive et de petite enfance en Suisse

Etat des lieux sur les projets, les mesures et les méthodes de travail

Résumé

Diverses études sur l'état de santé des migrants en Suisse montrent que le niveau sanitaire de la population issue de la migration est sensiblement moins bon que celui de la population autochtone. En matière de santé des femmes, notamment, les chiffres liés à la mortalité des mères, des nouveaux-nés et des nourrissons, ainsi que ceux concernant les interruptions de grossesse ou les complications à la naissance, font état d'une inégalité pour les migrantes et leurs enfants. Dans le cadre du programme national Migration et santé, l'Office fédéral de la santé publique soutient des offres tenant compte de la population migrante. Le présent état des lieux porte sur les projets développés et les mesures prises dans le domaine de la santé reproductive et de la petite enfance en Suisse. Il a été rédigé en réponse au postulat intitulé « Santé maternelle et infantile des populations migrantes » (12.3966), déposée en 2012 par la conseillère aux Etats Liliane Maury Pasquier (adoptée par le Conseil des Etats le 3 décembre 2012).

Afin de pouvoir recenser autant de projets et mesures que possible, un questionnaire a été envoyé à des spécialistes (gynécologues, pédiatres, sages-femmes, centres de conseil aux mères et aux pères, conseillères en allaitement et centres de planning familial) en Suisse. Les 442 réponses reçues ont été suivies d'entretiens avec les spécialistes proposant des projets ou des mesures tenant compte de la population migrante. Le présent rapport compile ainsi leurs déclarations sur le contenu des offres, les approches pratiques, les ressources et les accès.

Les conclusions de l'état des lieux indiquent que la situation concernant l'accès des migrants aux services de soins et de prévention évolue en Suisse. Certains projets locals développés il y a quelques années sont désormais bien implantés et sont actuellement diffusés avec succès dans d'autres cantons. D'autres en sont encore à leur phase de mise en place. Et si chaque offre se distingue par une structure spécifique, deux éléments de travail ressortent de l'état des lieux :

- les interprètes communautaires/médiateurs culturels endossent des fonctions importantes à différents niveaux, permettant ainsi d'atteindre le groupe cible visé en tant que personnesclés ou d'assumer la communication en tant que traducteurs.
- La création d'un réseau au sein du domaine en question est primordiale, aussi bien pour mettre en place une offre que pour atteindre le groupe cible.

Martina Hermann,
Office fédéral de la santé publique, Section Migration et santé
2013